

Comment se protéger lors d'un remembrement agricole

Par Nick_69, le 01/01/2013 à 16:54

Bonjour,

Je possède une parcelle en bordure d'une nouvelle autoroute. Sous la pression des agriculteurs, la commune a décidé de procéder à un remembrement agricole. Ma parcelle a tout le potentiel pour devenir constructible d'ici à 10 ans. Comment protéger mes droits et éviter qu'on ne m'attribue, contre ma volonté, une parcelle excentrée ou sans potentiel? Est-il possible de d'exclure du remembrement communal ?

Merci pour vos réponses.